

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2014
(convocation du 21 novembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

EXCUSES :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Immeuble bâti situé à l'angle des rues de Canis et Lucien Faure -
Opération prévue au PLU - cadastré RX 14 - Résiliation du bail commercial de la
SARL DISCOUNT AUTO - Indemnisation - Autorisation - Décision**

Monsieur MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du projet d'aménagement de la rue Lucien Faure à Bordeaux, opération prévue au PLU, la Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) a été amenée à négocier l'acquisition d'un immeuble bâti sis à l'angle des rues Lucien Faure et Canis à Bordeaux cadastré RX 14 pour une surface totale de 915 m² appartenant à la SCI Canis.

Dans ce bien immobilier en cours d'acquisition, la SARL DISCOUNT AUTO bénéficie d'un bail commercial en date du 28 juin 2012 courant pour une durée de 9 ans pour l'exploitation d'un commerce de pièces détachées de voitures d'occasion Mercedes.

La Cub venant aux droits de la SCI Canis désire obtenir la libération complète de cet immeuble en procédant à la résiliation du bail commercial et en indemnisant à cet effet, la SARL DISCOUNT AUTO.

Les négociations conduites avec la gérante de la SARL DISCOUNT AUTO ont permis d'aboutir à un accord amiable conforme à l'avis de France Domaine en date du 3 janvier 2014, moyennant le versement d'une indemnité globale de 185 850 € (cent quatre vingt cinq mille huit cent cinquante euros) au titre de la résiliation du Bail

De plus il est prévu l'octroi d'une somme forfaitaire de 30 697,80 € (trente mille six cent quatre vingt dix sept euros et 80 centimes) correspondant au coût des indemnités de licenciement induites par cette résiliation/cessation d'activité.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1311-9 précisant que les projets d'opérations immobilières mentionnées dans l'article L 1311 doivent être précédés, avant toute entente amiable, d'une demande d'avis de l'autorité

compétente de l'Etat lorsqu'ils sont poursuivis par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics
VU l'avis de France Domaine n° 2014-063V3018 en date du 3 janvier 2014

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

L'intérêt à libérer l'immeuble sis à l'angle des rues de Canis et Lucien Faure à Bordeaux de toutes occupations à caractère commercial et ce afin de permettre son affectation au projet d'aménagement de la rue Lucien Faure à Bordeaux ;

DECIDE

Article 1 : de verser à la SARL DISCOUNT AUTO représentée par sa gérante Madame Martine PELLETANT dont le siège social est situé 36 rue de Canis à Bordeaux une indemnité d'un montant global de 185 850 € (cent quatre vingt cinq mille huit cent cinquante euros) ainsi qu'une somme forfaitaire de 30 697,80 € (trente mille six cent quatre vingt dix sept euros et 80 centimes) aux conditions précitées et ce en contre partie de la résiliation du bail commercial dans l'immeuble sis rue de Canis et rue Lucien Faure à Bordeaux, cadastré RX 14 et de la cessation d'activité commerciale consécutive ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des actes et documents afférents à ces transactions

Article 3 : d'imputer la dépense sur les crédits du budget principal de l'exercice en cours, opération 05P114O001 – Chapitre 67, Article 678, Fonction 822.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 10 DÉCEMBRE 2014

M. JACQUES MANGON